

Arrêté n°DCPPAT 2024-0199 du 19 AOUT 2024

portant création et modification de secteurs d'information sur les sols (SIS) pour le département de la Sarthe

Le Préfet de la Sarthe
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'environnement, notamment les articles L. 556-2, L. 125-6 et L. 125-7, R. 125-41 à R. 125-47 ;

Vu l'article 173 de la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de secteurs d'information sur les sols ;

Vu le décret n° 2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L. 125-6 et L. 125-7 du code de l'environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCPAT 2022-0213 du 11 juillet 2022 portant création et modification de secteurs d'information sur les sols ;

Vu la proposition de l'inspection des installations classées du 12 avril 2024 d'ajouter cinq nouveaux secteurs d'information sur les sols (SIS) pour le département :

- sur le territoire de la communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille pour ARJOWIGGINS Papiers Couches SA (commune de Bessé-sur-Braye)
- sur le territoire de la communauté de communes du Sud-Est du Pays Manceau pour les activités de la société FRICONNET-THIERRY (commune de Changé)
- sur le territoire de la communauté urbaine de Le Mans Métropole pour les activités de la société SCHENKER FRANCE SAS (commune de Le Mans)
- sur le territoire de la communauté de communes de l'Huisne Sarthoise pour les activités de la société VARFON-INTERMARCHE (commune de Cherré-Au)
- sur le territoire de la communauté de communes du Pays Fléchois pour les activités de la société LA FLECHE AUTO PIECES SARL (commune de La Flèche)

Vu la consultation des collectivités d'une durée de deux mois initiée le 16 avril 2024 pour ces nouveaux SIS ;

Vu l'information aux propriétaires concernés par le projet de création ou de modification de secteurs d'information des sols par courrier, réalisée à partir du 16 avril 2024 ;

Vu la consultation du public réalisé du 15 avril 2024 au 17 juin 2024 sur ces SIS et l'absence d'avis recueillis ;

Considérant que les activités exercées sur les nouveaux SIS et le SIS modifié référencés à l'article 2 ont été à l'origine de pollution des sols et/ou des eaux souterraines ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition de monsieur le Secrétaire Général de la préfecture de la Sarthe ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 – ACTES ANTÉRIEURS

Le présent arrêté remplace et abroge l'arrêté préfectoral de création des SIS susvisés à savoir l'arrêté préfectoral n° DCPAT 2022-0213 du 11 juillet 2022 portant création et modification de secteurs d'information sur les sols.

ARTICLE 2 – GÉNÉRALITÉS

Le présent arrêté crée 5 Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) supplémentaires sur le département de la Sarthe (indiqués dans le tableau suivant), aussi 122 Secteurs d'Information des Sols (SIS) sont arrêtés sur le département de la Sarthe, ainsi que listés dans les tableaux suivants :

Communauté de communes Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
Ancienne décharge de Bernay-en-Champagne (commune déléguée)	BERNAY-NEUVY-EN-CHAMPAGNE	SSP00057950101	
BLAVETTE	CONLIE	SSP00049360101	
Ancienne décharge de Sillé-le-Guillaume	LE GREZ	SSP00057930101	
Ancienne décharge de Neuvillalais	NEUVILLALAIS	SSP00057910101	
Ancienne décharge de Parennes	PARENNES	SSP00057940101	
Ancienne décharge de Rouessé-Vassé	ROUESSÉ-VASSÉ	SSP00057920101	
Mines de Rouez	ROUEZ	SSP00085010102	
Agence d'exploitation EDF/GDF (ex usine à gaz)	SAINT-RÉMY-DE-SILLÉ	SSP00055330101	

Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
Ancienne décharge de Bouloire	BOULOIRE	SSP00057850101	
Ancienne décharge de Maisoncelles	MAISONCELLES	SSP00057860101	
Ancienne décharge de Saint-Célerin	SAINT-CÉLERIN	SSP00057870101	
Ancienne décharge de Saint-Corneille	SAINT-CORNEILLE	SSP00057880101	
Ancienne décharge de Saint-Mars-la-Brière	SAINT-MARS-LA-BRIÈRE	SSP00057890101	
Ancienne décharge de Saint-Michel-de-Chavaignes	SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	SSP00057900101	

Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
ALMIRALL PRODUCTION à Château-du-Loir (commune déléguée)	MONTVAL-SUR-LOIR	SSP00048500101	
Ancienne décharge de Jupilles	JUPILLES	SSP00057290101	
Ancienne décharge du Grand-Lucé	LE GRAND-LUCÉ	SSP00057280101	
Ancienne décharge de Lhomme	LHOMME	SSP00057270101	
Décharge sauvage du Pont-de-Braye à Lavenay (commune déléguée)	LOIR EN VALLÉE	SSP00057300101	
Ancienne décharge de Poncé-sur-le-Loire (commune déléguée)	LOIR EN VALLÉE	SSP00057250101	
Ancienne décharge de Luceau	LUCEAU	SSP00057260101	
Ancienne décharge de Saint-Pierre	SAINT-PIERRE-DU-LOROÛER	SSP00057240101	

Communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
Ancienne décharge de Brûlon	BRÛLON	SSP00058030101	
Ancienne décharge de Chassillé	CHASSILLÉ	SSP00057210101	
Ancienne décharge de Joué-en-Charnie	JOUÉ-EN-CHARNIE	SSP00057200101	
Ancienne décharge de Maigné	MAIGNÉ	SSP00055420101	
Ancienne décharge de Noyen-sur-Sarthe	NOYEN-SUR-SARTHE	SSP00057190101	
Ancienne décharge de Saint-Ouen	SAINT-OUEN-EN-CHAMPAGNE	SSP00058020101	

Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
CLEMABA à Ballon (commune déléguée)	BALLON-SAINT MARS	SSP00047810101	
Ancienne décharge de Ballon (commune déléguée)	BALLON-SAINT MARS	SSP00056240101	
Ancienne décharge de Montbizot	MONTBIZOT	SSP00056250101	
Ancien dépôt de ferrailles	SAINT-PAVACE	SSP00056260101	

Communauté de communes Maine Saosnois

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
Ancienne décharge d'Avesnes	AVESNES-EN-SAOSNOIS	SSP00055620101	
Ancien site « Usine à gaz »	BONNÉTABLE	SSP00055250101	
Ancienne décharge de Bonnétable	BONNÉTABLE	SSP00055790101	
Grégoire	COURCEMONT	SSP00053130101	
Ancienne décharge de Dangeul	DANGEUL	SSP00055830101	
Ancien site « Usine à gaz »	MAMERS	SSP00055320101	
Ancienne décharge de Saint-Longis	SAINT-LONGIS	SSP00055820101	

Ancien dépôt de la roseraie	SAINT-RÉMY-DES-MONTS	SSP00055810101	
Ancienne décharge de Saint-Vincent	SAINT-VINCENT-DES-PRÉS	SSP00055800101	

Communauté de communes l'Orée de Bercé Belinois

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
BELIPA	ECOMMOY	SSP00049390101	
Exploitations forestières BARILLET	ECOMMOY	SSP00053210101	
Ancienne décharge de Marigné-Laillé	MARIGNÉ-LAILLÉ	SSP00055510101	
HOPPS GROUP (ex IPS Imprimerie ; ex AD Content)	MONCÉ-EN-BELIN	SSP00050810101	
Ancienne décharge de Moncé	MONCÉ-EN-BELIN	SSP00055780101	
Ancienne décharge de Saint-Biez-en-Belin	SAINT-BIEZ-EN-BELIN	SSP00055400101	
Ancienne décharge de Saint-Ouen-en-Belin	SAINT-OUEN-EN-BELIN	SSP00055430101	
Ancienne décharge de Téléché	TÉLOCHÉ	SSP00055520101	
Ancienne décharge du Bois de la Roche	TÉLOCHÉ	SSP00055530101	

Communauté de communes du Pays Fléchois

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
Ancienne décharge de Villaines	ARTHEZÉ	SSP00057180101	
Ancienne usine à Gaz de la Flèche	LA FLÈCHE	SSP00055300101	
LA FLECHE AUTO PIECES SARL	LA FLÈCHE	SSP5714140101	X

Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
Ancienne décharge d'Avezé	AVEZÉ	SSP00057170101	
VARFON-INTERMARCHÉ	CHERRÉ-AU	SSP5714140101	X

Ancienne décharge de Déhault	DEHAULT	SSP00057160101	
Fromageries BEL PRODUCTION FRANCE	LA FERTÉ BERNARD	SSP04004760101	

Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
Ancienne décharge de Parcé-sur-Sarthe	PARCÉ-SUR-SARTHE	SPP00055410101	
CAPEFI SARL (ex TRANSMETAL)	SABLÉ-SUR-SARTHE	SSP00048530101	
Ancienne décharge de Vion	VION	SPP00054200101	

Communauté de communes du Sud-Est du Pays Manceau

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
Ancienne décharge de Challes	CHALLES	SSP00056220101	
AUTO CASSE 72 SARL	CHANGÉ	SSP5713840101	
FRICONNET THIERRY	CHANGÉ	SSP40904850101	X
BLECHTET	PARIGNÉ-L'EVÊQUE	SSP00050830101	
Ancienne décharge de Parigné-l'Evêque	PARIGNÉ-L'EVÊQUE	SSP00056230101	

Communauté de communes Sud Sarthe

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
Anciennes décharges d'Aubigné et Allard	AUBIGNÉ-RACAN	SSP00048740101	
PRUD'HOMME	LE LUDE	SSP00049430101	
LEFAUCHEUR	MANSIGNÉ	SSP00049330101	
PIGEON BOIS 72	PONTVALLAIN	SSP00051680101	
Ancienne décharge de Pontvallain	PONTVALLAIN	SSP00055710101	
Ancienne décharge de Sarcé	SARCÉ	SSP00055600101	
Ancienne décharge de Savigné	YVRÉ-LE-PÔLIN	SSP00055720101	

Communauté de communes du Val de Sarthe

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
Ancienne décharge de Chemiré	CHEMIRÉ-LE-GAUDIN	SSP00057420101	
Ancienne décharge de Guécélard	FILLÉ	SSP00057440101	
BROSE AUTOMOTIVE	LA SUZE-SUR-SARTHE	SSP00049400101	
Ancienne décharge de Louplande	LOUPLANDE	SSP00057430101	
RAFFINEX	SAINT-JEAN-DU-BOIS	SSP00054310101	
Ancienne décharge de Spay	SPAY	SSP00057450101	
Ex SOREMAINE PL	SPAY	SSP00073930101	
HG INDUSTRIES (ex MERCURE BOYS MANUFACTURE - MBM)	VOIVRES-LÈS-LE-MANS	SSP00054230101	
MERCURE BOYS MANUFACTURE (MBM) Z.A des Clottées	VOIVRES-LÈS-LE-MANS	SSP00054240101	

Communauté de communes Vallées de la Braye et de l'Anille

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
ARJOWIGGINS PAPIERS COUCHES SA	BESSÉ-SUR-BRAYE	SSP40898910101	X
Ancienne décharge de Conflans-sur-Anille	CONFLANS-SUR-ANILLE	SSP00057960101	
SELITH (ex RADIOHM)	SAINT-CALAIS	SSP00048750101	

Communauté urbaine Le Mans Métropole

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
Station service TOTAL ACCESS	ALLONNES	SSP00047800101	
Ancienne décharge d'Allonnes	ALLONNES	SSP00055660101	
LARIVIERE	ARNAGE	SSP00048760101	
SSO (Société des Stockages de l'Ouest)	ARNAGE	SSP00054250101	
Ancienne décharge de Champagné	CHAMPAGNÉ	SSP00055700101	
ALLIAGES METALLURGIQUES LEBLOND	COULAINES	SSP00049380101	

AGRIAL	LE MANS	SSP00047820101	
LANGLOIS CHIMIE	LE MANS	SSP00049480101	
Station-service SHELL	LE MANS	SSP00049500101	
SAUNIER DUVAL Pièces de rechange (SDPR)	LE MANS	SSP00049520101	
COLAS Centre Ouest – Le Mans Foucaudière	LE MANS	SSP00050740101	
Lycée Marguerite Yourcenar	LE MANS	SSP00050790101	
Ancien site de l'usine à gaz ENGIE	LE MANS	SSP00050840101	
Établissement SABLE	LE MANS	SSP00053370101	
Comeca Power (ex-SGTE Power)	LE MANS	SSP00054280101	
ALTIA LE MANS ex Démarais structure	LE MANS	SSP00054660101	
USINES CENTER	LE MANS	SSP00055770101	
Station service TOTAL Marketing France	LE MANS	SSP00057980101	
SARL Roisé Rochefort	LE MANS	SSP00057990101	
SOA - Société Orléanaise d'Assainissement (ex-SCC)	LE MANS	SSP00058830101	
SCHENKER FRANCE SAS	LE MANS	SSP41855780101	X
RAFFINEX	PRUILLÉ-LE-CHÉTIF	SSP00045890101	
Ancienne décharge de Ruaudin	RUAUDIN	SSP00055670101	
Ancienne décharge d'Yvré-l'Évêque	YVRÉ-L'EVÊQUE	SSP00055680101	
Ancienne décharge d'Yvré-l'Évêque	YVRÉ-L'EVÊQUE	SSP00055690101	
Soufflet agriculture (ex-Hurel Arc)	YVRÉ-L'EVÊQUE	SSP00058840101	

Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles

NOM DU SIS	COMMUNE	Autre identifiant	nouveau SIS
Ancienne décharge d'Assé	ASSÉ-LE-BOISNE	SSP00057380101	
Ancienne décharge de Beaumont	BEAUMONT-SUR-SARTHE	SSP00057330101	
Ancienne décharge de Chérancé	CHÉRANCÉ	SSP00057340101	

Ancienne décharge de Douillet	DOUILLET	SSP00057360101	
Ancienne décharge de Grandchamp	GRANDCHAMP	SSP00055640101	
Ancienne décharge de Livet	LIVET-EN-SAOSNOIS	SSP00057370101	
Charpentes Françaises (ex LE MANS CHARPENTE)	MARESCHÉ	SSP00048520101	
Ancienne décharge de Saint-Aubin	SAINT-AUBIN-DE-LOCQUENAY	SSP00057350101	
Ancienne décharge de Saint-Marceau	SAINT-MARCEAU	SSP00057390101	
Ancienne décharge de Saint-Paul	SAINT-PAUL-LE-GAULTIER	SSP00057410101	
SEDAMD (ex Paul Després)	SAINT-VICTEUR	SSP00052200101	
Ancienne décharge de Vivoin	VIVOIN	SSP00057400101	

L'évolution du périmètre d'un SIS fera l'objet des démarches de consultation et d'information prévues réglementairement alors que les autres évolutions n'en feront pas nécessairement l'objet.

ARTICLE 3 – URBANISME

Les secteurs d'information sur les sols définis par le présent arrêté sont annexés au plan local d'urbanisme ou au document d'urbanisme en vigueur des communes concernées par cet arrêté.

ARTICLE 4 – SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Conformément à l'article R. 125-45 du code de l'environnement, les secteurs d'information des sols mentionnés à l'article 2 sont publiés sur le site Internet <http://www.georisques.gouv.fr>.

ARTICLE 5 – NOTIFICATION

Conformément à l'article R. 125-46 du code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de plan local d'urbanisme, de document d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale dont le territoire comprend un ou des secteurs d'information sur les sols mentionnés à l'article 2.

Il est également transmis à la chambre départementale des notaires ainsi qu'à la Direction Départementale des Territoires de la Sarthe en charge de l'information aux acquéreurs/locataires.

ARTICLE 6 – PUBLICITÉ

Le présent arrêté est affiché pendant un mois aux sièges des mairies et aux sièges de l'EPCI dont le territoire comprend un ou des Secteurs d'Informations des sols mentionnés à l'article 2.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe ainsi que sur le site Internet des services de l'État en Sarthe (www.sarthe.gouv.fr – rubrique « Environnement, transition énergétique et prévention des risques – Risques – Sols pollués – 2024 »)

ARTICLE 7 – DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie via l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ARTICLE 8 – EXÉCUTION

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de Sarthe, Madame la sous-préfète de l'arrondissement de LA FLÈCHE, Monsieur le sous-préfet de l'arrondissement de Mamers, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les présidents des EPCI, Madame la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région des Pays-de-la-Loire et tout agent de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,

Éric ZABOURAEFF